

Lettre d'information

N°6 - octobre 2000

Editorial

Le remarquable succès des fêtes de Brest et de Douarnenez du 13 au 17 juillet 2000 marquera les mémoires. Il confirme notre association dans l'orientation dynamique qu'elle a prise vers un "patrimoine vivant", donc navigant, au cours des dernières années. La participation au "Défi-jeunes marins 2000" du canot "Cap Cépet" et de la baleinière armés respectivement sous conventions avec l'AMERAMI par une association d'anciens scouts-marins de Toulon et par l'Association pour la sauvegarde des embarcations traditionnelles (ASET), a été remarquée. Le patrimoine maritime vit. Il vit tellement qu'il peut connaître des "fortunes de mer". Ainsi le "Déhel" qui devait représenter à Brest l'AMERAMI - et à bord duquel nous avons donné rendez-vous à nos adhérents de Bretagne - n'a pu rallier le grand port breton en raison d'une avarie de beaupré. A nos amis qui ont vainement cherché le "Déhel" le long des quais de Brest je présente mes plus vifs regrets et leur demande de m'excuser pour cette occasion manquée en marins qu'ils sont, sachant que l'on est humble devant les éléments. Les unités navigantes de l'AMERAMI: "Déhel", "Sheena", "Vétille", canot "Cap Cépet", baleinière "Amerami", sont la force vivante de l'association. Elles seront bientôt rejointes par "Calypso", la vedette "Vigie" sur la Seine, deux vedettes "officiers" de la Marine nationale, l'une à Caen, l'autre en Méditerranée. Cette dernière renforcera la présence dynamique de l'association sur la façade maritime sud-est. Le développement de nos activités sur les côtes méditerranéennes me paraît être un objectif de l'action à venir. Jacques Chauveau m'ayant confié la barre, je souhaite que l'association taille la route selon le bon cap.

Hubert FOILLARD

LE "DEHEL" EN ROUTE VERS "BREST 2000"

Les années de navigation du "Déhel" se poursuivent et ne sont pas toutes sans incidents notoires, exemple l'année 2000, dont le patron du "Déhel" ne gardera pas un bon souvenir. Nous avons un rendez-vous que nous ne devons pas manquer: Brest 2000, Douarnenez, mais les vents étaient "d'bout" et le "Déhel" comme bien des bateaux n'aime pas tremper son beaupré dans la mer un peu formée, au point qu'après avoir enfourné une première fois jusqu'à l'étrave -lors d'un relevage d'ancre, foc pré-gréé mais non encore envoyé en bout de beaupré - celui-ci nous a fait comprendre qu'il n'aimait pas cette situation en nous faisant entendre quelques craquements sourds, signe que les fibres du bois s'étaient cassées près du coeur; (...) Après cet accident invisible, le patron sentait comme une faiblesse dans la traction du bateau.

L'escale à Saint-Malo pour changement d'équipage a sonné le glas du voyage vers Brest: attente pour cause de mauvais temps un jour, deux jours. Le temps presse. Bref, on appareille mais la mer est encore formée, le chenal du "grand jardin" n'autorise pas à prendre la vague comme on le souhaiterait et arrive ce que l'on craignait, bien que le tourmentin soit établi. Au sortir d'une vague, le beaupré se casse en deux, envoyant ses sous-barbe et ses moustaches à l'eau. Retour à Saint-Malo, manchonnage provisoire grâce à la gentillesse de la société Technimar, et retour à la mer (toujours en forme celle-ci). Juste le temps de voir le moteur absorber quelques impuretés de la cuve à gas-oil (transformée en shaker ces temps-ci). Remorquage par la SN SM vers Perros-Guirec et fin du voyage, le temps s'étant écoulé et le moral du capitaine étant à zéro. Stop! On rentre à Honfleur pour réparer la casse. Après avoir dû rebrousser chemin encore une fois à cause du mauvais temps au large de Barfleur, le "Déhel"

n'a retrouvé que le 30 juillet son port d'attache.
Michel BERNEDE

LE DEFI JEUNES MARINS 2000

Canot de 10 m - Dès sa première participation à une compétition d'envergure, le canot de IOm "Cap Cépet" mis par convention à la disposition de l'association des anciens scouts-marins "Forbin et Chevalier Paul" de la rade de Toulon, parrainé par la municipalité de Saint-Mandrier, s'est bien comporté puisque sur les six épreuves du "Défi jeunes marins 2000", l'équipage est monté à trois reprises sur le podium: - troisième (sur 24 engagés) dans la catégorie voile-aviron pour l'ensemble des régates - deuxième (sur 45 engagés) des catégories yoles de Ness et voile-aviron - premier prix (toutes équipes confondues) du concours de matelotage.

Baleinière de 7m. - 16 jeunes et 4 animateurs de l'Espace accueiljeunes de La Seyne-sur-mer ont navigué par équipages de dix, et ont remporté le deuxième prix de la régata réservée aux embarcations voile/aviron de 5 à 8m.

En alternance, la baleinière "Amerami" était armée par des membres de l'ASET, et embarquait des volontaires (parmi lesquels l'amiral F oillard, président en exercice de l'AMERAMI) pour tirer sur les avirons.

SHEENA

Basé à Honfleur, le bateau a été caréné et rééquipé. Depuis le début du mois de mai, "Sheena" est sorti huit fois dans l'estuaire de la Seine, et a participé aux manifestations maritimes.

Les membres d'AMERAMI désireux d'effectuer une sortie en mer sur "Sheena" peuvent prendre contact avec Frédéric RAB AD EUX - 02 31 890239.

RESTAURATIONS EN COURS

"Calypso" - Les travaux de restauration de la coque se terminent. AMERAMI cherche un gréer et prépare la commande des voiles. Le bateau est exposé au musée maritime du Havre.

"Vigie" - La coque a été radiographiée, sablée et repeinte afin d'être prête pour le centenaire - au dernier trimestre 2000 - de la brigade fluviale de Paris.

"Caprice des flots" - Du 21 août au 1er septembre, quatorze jeunes de l'association Honfleur-jeunesse ont participé à la réfection du chalutier "Caprice des flots", ancien crevettier de Honfleur, propriété de l'AMERAMI, sous la direction technique de Michel Bernède.

PRESENTATION DES UNITES DE LA COLLECTION

FICHE N°6 - ELEMENTS DE DRÔME DE LA MARINE NATIONALE

La Marine nationale a fait don à l'AMERAMI de plusieurs unités permettant de suivre l'évolution des techniques des diverses embarcations dotant les navires de guerre afin d'assurer tant le sauvetage que les liaisons: vedettes, canots, chaloupes, baleinières et pinasses. Les embarcations d'aviron étaient en mesure d'être grées de voiles et pouvaient être utilisées pour l'instruction dans les écoles de formation maritime. L'arsenal de Cherbourg a construit des baleinières jusqu'au début des années 1960.

Canots de 10m

Baleinières de 7 m

La marine nationale a adopté l'usage des baleinières à la fin du XIX^{ème} siècle. En 1902, on comptait quatre types de ces embarcations: 6m, 7m, 8m, 8,50m, qui étaient utilisées comme embarcations de sauvetage, équipées du système Level permettant un largage rapide et simultané sur l'avant et l'arrière de l'élingue de suspension.

L'AMERAMI dispose d'une baleinière de 7m au Pavillon Savare à Caen. Elle a confié une deuxième embarcation de ce type à l'association pour la sauvegarde des embarcations traditionnelles (ASET) qui s'efforce de faire revivre le patrimoine de la rade de Toulon avec l'aide des communes riveraines.

Prévus pour embarquer en sauvetage cinquante hommes, les canots réglementaires de 10 m mesurent en fait 10,40 m de long et 2,65 m de large, pour un déplacement de 2,4 tonnes en ordre de marche sans équipage. Ils arment deux avirons par banc avec un homme par aviron en nage à couple.

L'AMERAMI dispose de deux canots, l'un actuellement en cours de restauration approfondie à Caen, l'autre restauré à La Seyne-sur-mer et mis à la disposition de l'association des anciens scouts-marins "Forbin et Chevalier Paul" basée à Saint-Mandrier.

Ces embarcations permettent à des jeunes de douze à vingt-deux ans de pratiquer l'aviron et la voile, et de former des équipages solides.